

dessinent. En 1984, la valeur totale de nos échanges bilatéraux a atteint près d'un milliard et demi de dollars canadiens, un chiffre record. En outre, les exportations de l'ASEAN vers le Canada ont augmenté encore plus rapidement que celles du Canada vers l'ASEAN, avec pour conséquence que les échanges bilatéraux sont maintenant presque équilibrés. Je crois que cela démontre la sincérité qui nous anime dans notre résolution d'en arriver à une relation économique saine et parfaitement équilibrée avec vos pays. En fait, au cours de la dernière année, le gouvernement canadien a travaillé activement pour aider les pays de l'ASEAN à pénétrer le marché canadien. À cet égard, j'aimerais en particulier attirer votre attention sur les séminaires qui ont été organisés dans les pays de l'ASEAN par le Bureau canadien de promotion du commerce, avec l'appui financier de l'ACDI. Le Canada a aussi cherché à stimuler l'intérêt pour l'investissement, et nous avons reçu l'an dernier des missions de l'ASEAN à cet égard. En fait, j'aurai le plaisir de participer au lancement de deux coentreprises lors des visites que j'effectuerai bientôt en Thaïlande et en Indonésie.

Monsieur le Président, l'information et la communication sont deux dimensions essentielles de l'expansion du commerce. J'ai eu le plaisir de prendre part à la Conférence "Ouverture sur le Pacifique", qui s'est tenue à Toronto en mars dernier. Les pays de l'ASEAN y ont joué un rôle extrêmement actif. Cependant, il ne suffit pas de mettre l'accent sur les échanges et les questions commerciales pour instaurer le genre de relation globale à laquelle nous désirons parvenir.

Vous avez fait mention de la Fondation Asie-Pacifique, constituée en 1984 avec l'appui - fait extrêmement rare - de tous les partis au Parlement canadien. Cette unanimité procédait expressément du désir de disposer à la fois d'un point de convergence et d'un catalyseur pour le développement ultérieur de la relation. La Fondation, dont le siège est à Vancouver, a pour objectif de coordonner et d'encourager un vaste éventail d'activités, en vue de renforcer la collaboration avec les pays de l'Asie sur le plan des échanges commerciaux, de l'aide au développement, de la culture et de l'éducation. Je crois pouvoir revendiquer dans une certaine mesure la paternité de cet organisme. En effet, c'est lorsque j'étais Premier ministre en 1979 que les premières démarches ont été entreprises en vue de sa création. Et c'est avec une très grande satisfaction que j'en constate la réalisation.

Il est hautement significatif à mon avis que la première grande entreprise coparrainée par la Fondation se soit déroulée dans un pays de l'ASEAN; je veux parler de la